

Avis aux étudiants admis en première année

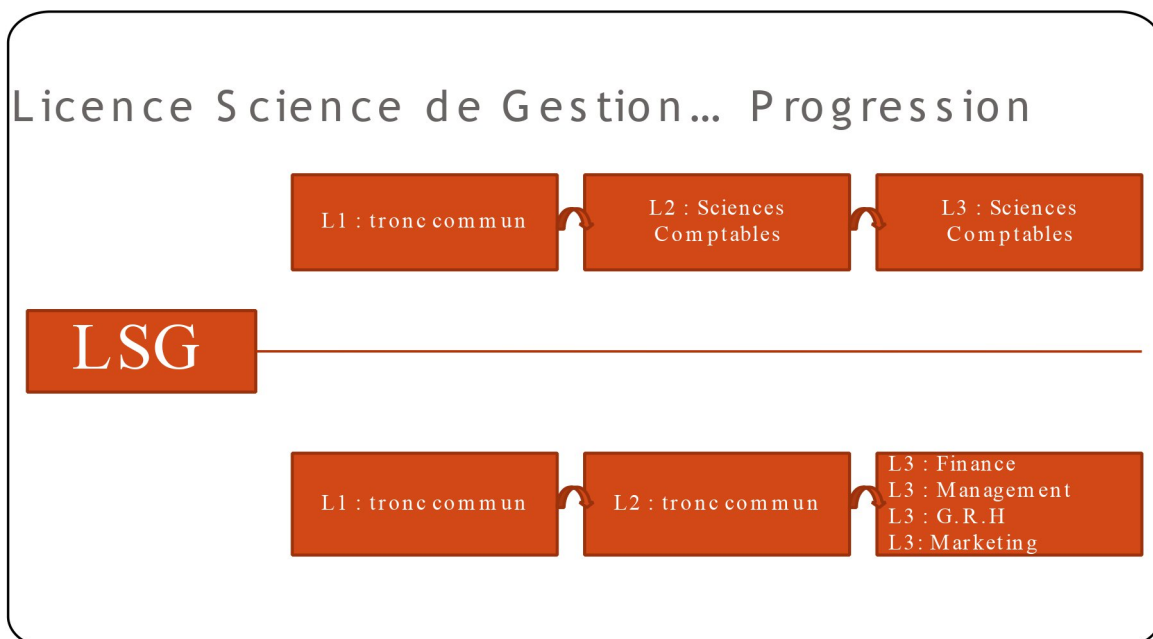
Licence Sciences de Gestion 2024/2025

Objet : Orientation pour l'année universitaire 2025/2026

Il est porté à la connaissance des étudiants qu'à l'issue de la première année, ils auront la possibilité de :

- se spécialiser en Sciences Comptables, ou
- poursuivre, durant les semestres 3 et 4, un tronc commun en Sciences de Gestion.

À la fin du semestre 4, les étudiants ayant suivi le tronc commun pourront choisir l'une des mentions suivantes : Finance, Management, Marketing ou Gestion des Ressources Humaines (GRH).



L'affectation à ces parcours **n'est pas automatique**. Elle dépend à la fois de la capacité d'accueil de chaque parcours et du score obtenu par l'étudiant. Chaque étudiant est tenu de formuler son choix en classant les deux parcours par ordre de priorité.

Le choix de parcours se fera en ligne, via le site de la faculté, dans l'espace Extranet → rubrique « Orientation », du **1er au 25 août 2025**.

Formules de calcul des scores

• Licence en Sciences Comptables :

$$\text{Score} = 0,7 \times \text{moyenne générale de la 1ère année} + 0,3 \times [(\text{moyenne Comptabilité financière 1} + \text{moyenne Comptabilité financière 2}) / 2]$$

• Licence en Sciences de Gestion :

$$\text{Score} = 0,7 \times \text{moyenne générale de la 1ère année} + 0,3 \times [(\text{moyenne Principes de gestion 1} + \text{moyenne Principes de gestion 2} + \text{moyenne})]$$

Capacités d'accueil par parcours

Parcours	Capacité
2 ^{ème} licence en sciences de gestion	162
2 ^{ème} licence en sciences comptables	100

Remarques importantes :

- Les étudiants qui ne formuleront pas de choix dans les délais seront automatiquement orientés selon les places disponibles.
- Aucun changement ne sera autorisé après l'affectation.